PLAN DE RELANCE DU SECTEUR AGRICOLE

POUR UN GABON SANS FAIM ET SANS MALNUTRITION,CONSOMMONS LOCAL

Par son Excellence , Yves Fernand MANFOUMBI

Libreville, Juillet 2017

SOMMAIRE

1. Contexte et enjeux
2. Les objectifs du Gabon en matière agricole
3. Les facteurs clefs de succès

1. Contexte et enjeux

- Existence d'énormes potentialités agricoles:
  - Une pluviométrie de plus de 2500 mm / an
  - Plus de 2.000.000 HA terres arables

Malgré cela…..

  - Une agriculture longtemps « parent pauvre »
  - Une Forte dépendance aux importations
  - Une crise économique rude:: Baisse de la croissance, des revenus et de l'emplois

D'où la nécessité…..

  - de redonner toute sa place à l'agriculture comme **premier moteur de croissance**, **premier levier de diversification, premier gisement d'emplois mais aussi** comme **vecteur** particulièrement efficace de lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Le Gabon est très fortement dépendant aux importations alimentaires

Evolution de la facture d'importations alimentaires
en milliards de FCFA

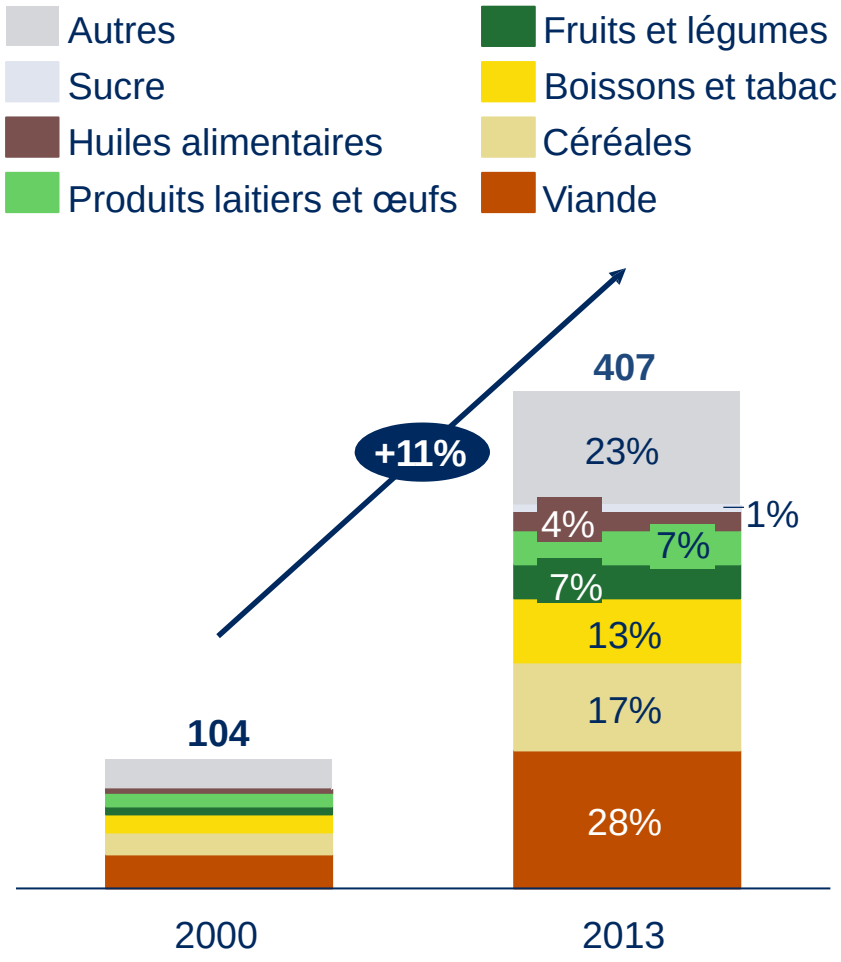

- **Poids très important (80%)** des importations dans la consommation alimentaire au Gabon
- Franchissement du **seuil des 400 milliards** d'importations alimentaires en 2013
- Importations en forte augmentation, à **+11% par an** en moyenne
- Facture particulièrement élevée sur **certains aliments clés** pour le Gabon: viandes, céréales, fruits et légumes, etc.

Source : FAOSTAT

2. Les objectifs du Gabon en matière agricole

2 objectifs stratégiques fixés par le PSGE

1 **Garantir la Sécurité alimentaire et nutritionnelle du Gabon**:

- ✓ Produire localement les produits vivriers et agroalimentaires qui se substituent aux importations alimentaires (+300 milliards de FCFA)

2 **Valoriser le potentiel agricole** :

- ✓ Augmentation de la surface agricole exploitée (500 000 hectares)
- ✓ Valorisation des filières agroindustrielles exportatrices (+600 milliards de FCFA d'exportations par an)

- ✓ Création de plus de 150 000 emplois agricoles formels (femmes et jeunes);

Développement de filières clés permettant au Gabon d'atteindre son autosuffisance alimentaire

Réduction drastique de la dépendance aux importations pour **4 grands types de produits**

Fruits & légumes

Tomates Bananes Piment Manioc

8 000 Ha plantés d'ici fin 2018 – volet domestique programme GRAINE

Céréales

Riz
30'000 T en 2018
50'000 T en 2019
109'000 T en 2020

Maïs
Début de la production en 2018 puis substitution au blé dans l'aliment pour bétail

Produits carnés

Autosuffisance du Gabon en poulets d'ici 2019

Autosuffisance du Gabon en viande bovine d'ici 2020

Poissons

Production de 30 000 tonnes de tilapias par an en pisciculture

Les surfaces cultivées ont été multipliées par 5 entre 2009 et 2016 et seront multipliées par 3 entre 2016 et 2020 (cultures d'exportations)

2009 : **16 212 ha**

x5

2016 : **80 527 ha**

x3

2020 : **240 00 ha**

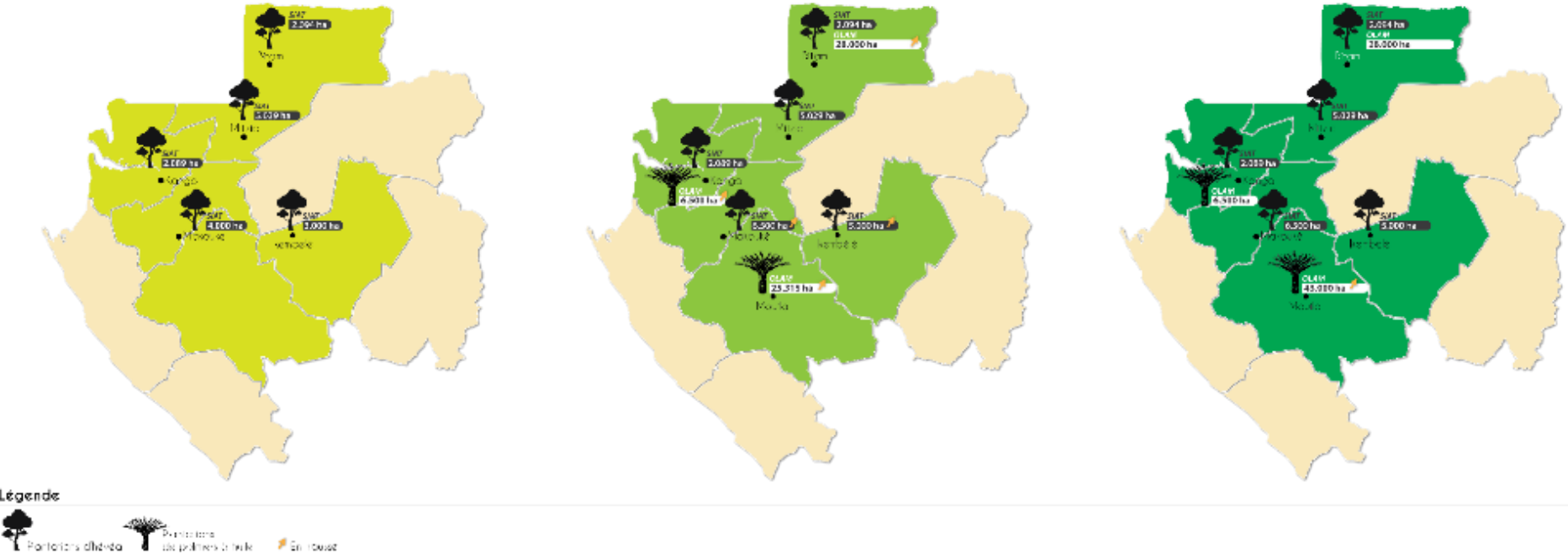

Développement des filières au fort potentiel export avec un objectif d'atteindre plus de 600 milliards de FCFA d'exportations agricoles

FILIERES ACTUELLES

NOUVELLES FILIERES

* En prenant en compte les plantations de SIAT Gabon

Le plan de relance de l'économie agricole doit permettre la création de 150 000 emplois dans le secteur sur les 7 prochaines années

Création d'emplois formels dans le secteur agricole (en nombre d'emplois)

Projets	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Autres*	12 708								**12 708**
GRAINE - export	3 000	2 000	2 000	4 000	2 000	4 000	4 000	4 000	**25 000**
GRAINE - domestique		3 000	5 000	5 000	4 000	2 000	1 000	1 000	**21 000**
Filière riz		2 500	6 000	8 000	2 000	2 000	2 000	2 000	**24 500**
Filière volaille		500	1 350						**1 850**
Filière poisson			400	1 200					**1 600**
Zones franche agricoles		1 000	4 000	10 000	10 000	25 000	30 000		**80 000**
Total	**15 708**	**9 000**	**18 750**	**28 200**	**18 000**	**33 000**	**37 000**	**7 000**	**166 658**

Multiplication par **plus de 10 du nombre d'actifs dans le secteur**
Profils **d'emplois variés,** du simple manœuvre à celui d'ingénieur agronome
Des emplois **salariés** et des opportunités d'**entrepreneuriat- agricole**

* OPG, ORG, SIAT, Sucaf

Avec la baisse des importations et la hausse des exportations, amelioration prévue de la balance commerciale de plus de 900 milliards de FCFAC/AN

Réduction des importations

Importations alimentaires (milliards FCFA par an)

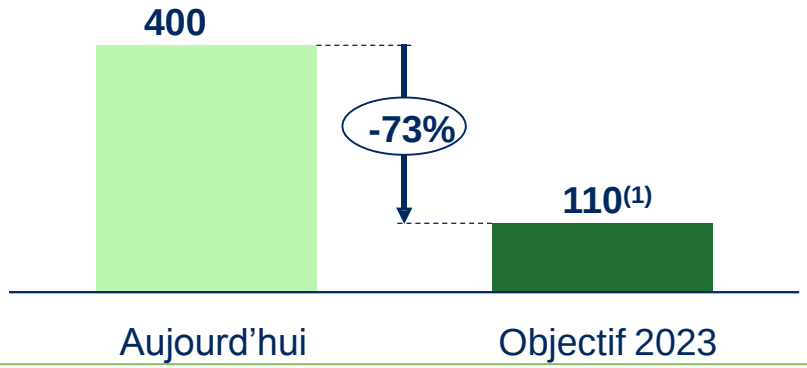

Croissance des exportations

Exportations agricoles (milliards FCFA par an)

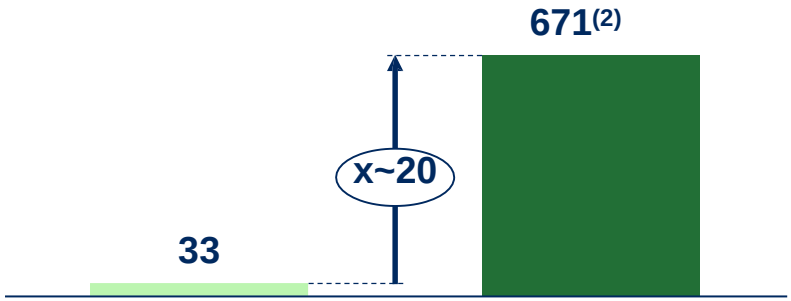

Amélioration de la balance commerciale

Balance commerciale sur les produits alimentaires (milliards FCFA par an)

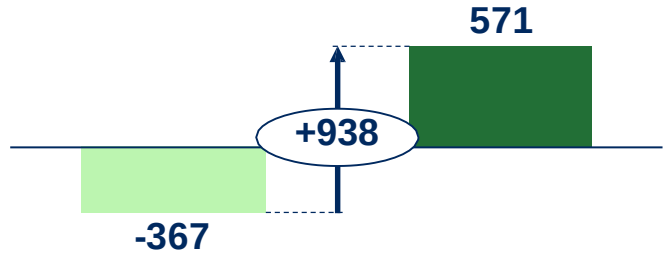

Hypothèse d'autosuffisance sur le riz, la volaille, la viande bovine, le poisson, les fruits & légumes + réduction de 20% des imports de blé

(1) Hypothèse d'exportations d'huile de palme, de caoutchouc, de café, de cacao et de produits issus des Zones franches agricoles

(2)

3. Les facteurs clefs de succès

La stratégie sera mise en œuvre en actionnant 3 grands leviers,

1 Gouvernance

- Rationalisation de la gouvernance du secteur agricole :
  - **Suppression d'agences redondantes** ou qui relèvent de l'action du secteur privé : ONALA, ACCOPA, ORIAM
  - Création du **Conseil National de Régulation Agricole** (structure paritaire de concertation public privé et de régulation des différentes filières)
  - Création de l'Agence de Développement de l'Agriculture Gabonaise (**ADAG**), unique agence publique dédiée à la valorisation de l'agriculture
- Déploiement d'un **Guichet Unique pour l'Agriculture**
  - Regroupement de l'ensemble des départements de l'administration

    Point de contact unique pour les démarches des coopératives et investisseurs nationaux et étrangers

2 Cadre réglementaire incitatif

- **Finalisation du PNAT** : identification, caractérisation, sécurisation et délimitation du foncier agricole
- Facilitation et sécurisation de l'**accès au foncier**
- **Création du statut de Zone Franche Agricole**
- Promotion de la **transformation** et de la **valorisation** locale
- Création d'un **Fonds agricole**

3 Aménagement rural

- Aménagement des Zone franches agricoles : pistes rurales, espaces de stockage standard et réfrigéré, systèmes d'irrigation (400 000 ha à terme)
- Programme d'**électrification** et d'**accès à l'eau** en zone rurale
- Développement des **infrastructures sociales** (éducation, santé, agricole aussi avec les coopératives, les marchés etc)

1 Le cadre de gouvernance du secteur sera simplifié et rationalisé

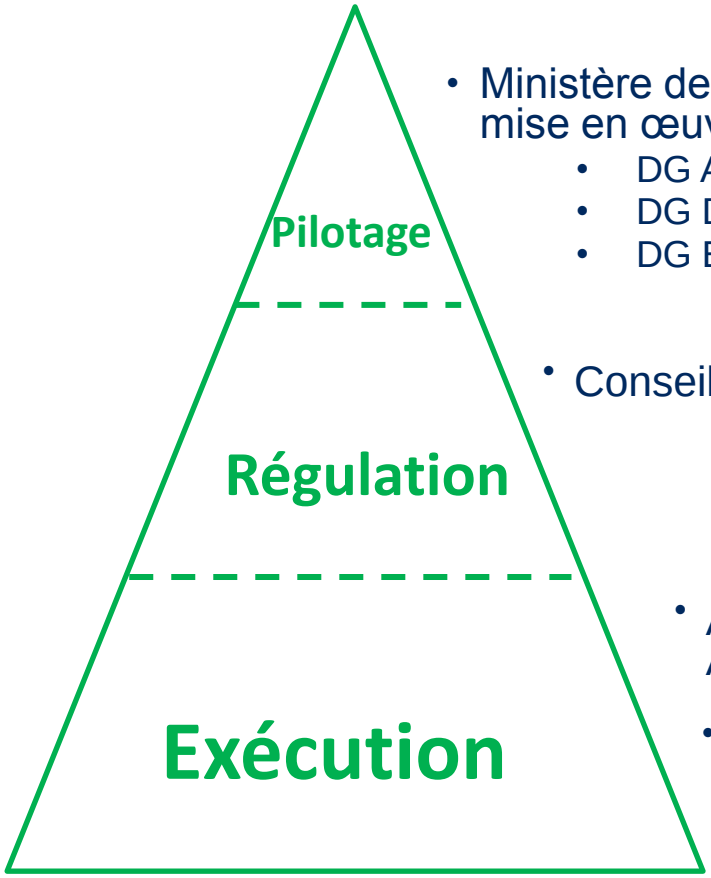

- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la mise en œuvre du programme GRAINE :
  - DG Agriculture
  - DG Développement rural
  - DG Elevage
- Conseil National de Régulation Agricole

New

- Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA)
- Agence de Développement de l'Agriculture au Gabon (ADAG)

New

Guichet Unique pour l'Agriculture

Agences supprimées :

- ORIAM
- ONALA
- ACCOPA

1 Le Guichet Unique pour l'Agriculture simplifiera drastiquement les procédures pour les projets dans le secteur

Guichet Unique pour l'Agriculture

Calqué sur le modèle réussi de guichet unique de la ZES de Nkok

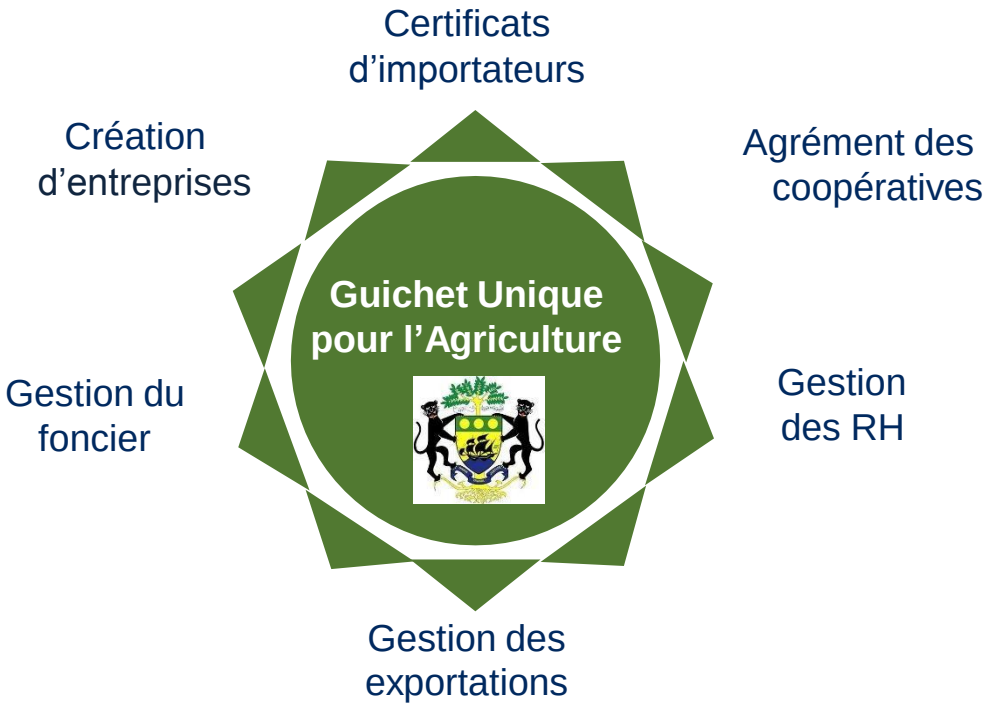

Un interlocuteur unique pour l'établissement et la vie quotidienne des investisseurs et des coopératives agricoles

- **Centralisation** de l'ensemble des procédures légales et administratives relatives au secteur de l'agriculture en un seul guichet
- **Réduction des coûts et délais** de **procédures** pour lancer une activité agricole
  - Réduction des coûts de **60%**
  - Délai des procédures réduits à seulement **7 jours**
- **Elément clé de l'Offre Gabon, à mettre en place pour assurer le succès des zones franches agricoles**

2 Facilitation et sécurisation de l'accès au foncier

Facilitation et sécurisation de l'accès au foncier

1. **Réforme institutionnelle de la gestion du foncier**
   - **Transfert** de la politique d'affectation et d'utilisation des terres **du Ministère de la Forêt au Ministère de l'Agriculture**
   - **Gestion opérationnelle** du foncier par le **Guichet Unique pour l'Agriculture**

2. **Identification en amont par l'Etat des terrains disponibles pour l'agriculture** en prenant en compte l'**impact environnemental et social** (e.g. normes HCV* pour la forêt, empreinte carbone)

3. **Standardisation des conditions d'affectation et d'utilisation des terres –** contrat standards de baux emphytéotiques (durée et conditions)

- **Diminution significative des délais et des coûts** requis pour obtenir un accès au foncier
- **Objectif** : possibilité pour un opérateur de **démarrer ses activités 15 jours après l'affectation de la terre**

* High Conservation Value (« à haute valeur de conservation »), défini par la Forest Stewardship Council (FSC)

2 Appui à la commercialisation

Appui à la commercialisation

Politique d'encadrement des prix

- Fixation d'un **prix de rachat aux producteurs plancher garanti** (fixation par culture et par province)
- Fixation d'un **prix de vente au détail maximum** pour garantir un prix abordable aux consommateurs

Protection par rapport aux importations

- Mise en place de **quota importation** (fonction de la production gabonaise) pour obliger les importateurs/grossistes à acheter prioritairement la production Gabonaise
- Introduction d'une **taxe sur les importations camerounaises** (taxe minimum alternative – MAT)
- Création d'une **centrale d'achat** ayant des **droits exclusifs d'importations** (gestion par la SOTRADER)

Modernisation de la distribution

- Création d'un **marché de gros à Libreville** pour les fruits et légumes, en remplacement de Mont Bouet
- Développement d'une chaine de magasins à prix modéré, « **le Juste Prix gabonais** », se focalisant sur les principaux produits alimentaire de base Gabonais pour les gabonais

- **Des prix incitatifs pour développer la production agricole au Gabon**
- **Des mécanismes pour diminuer la vie chère des consommateurs gabonais**

2 Promotion de la transformation et de la valorisation locale

Exemples de transformation et de valorisation locale

Transformation / valorisation	Mesures règlementaires
• Palmier à huile • Biocombustible	• Mise en place d'une directive biocombustible B20
• Tomate • Sauce/purée	• Incitations fiscales pour la mise en place d'unités de transfo.
• Plantain • Chips	• Incitations fiscales pour la mise en place d'unités de transformation
• Manioc • Farine boulangère	• Obligation d'incorporation (20%) à la farine de blé

- **Encouragement transformation et valorisation** de la **Mise en place d'un cadre de promotion proactive**
- Sécurisation du débouché local (e.g. obligation d'incorporation, etc.)
- Mesures fiscales et douanières

2 Création d'un fonds agricole pour soutenir la montée en capacités des opérateurs

Actions visant à faciliter le retour gagnant à la terre des jeunes Gabonais :

- Réduction des barrières à l'entrée pour l'entreprenariat agricole
- Réduction des risques opérationnels liés au lancement de fermes agricoles
- Renforcement des capacités
- Facilitation de l'accès aux marchés

Agriculture de subsistance a faible revenu

Aménagement de Zones franches agricoles

ADAG / SOTRADER

Appui conseil aux agriculteurs et coopératives

IGAD / ADAG

Financement des producteurs via des produits bancaires adaptés aux spécificités du secteur agricole

Fonds AGRICOLE

Entrepreneurs agricoles performants

Appui à l'accès aux marchés (infrastructures de conditionnement, commercialisation sous marque faitière , zones de vente aménagées)

SOTRADER

2 DEVELOPPEMENT DES CLASSES VERTES

Actions incitatives au niveau des écoles :

- Aménager des jardins scolaires
- Valoriser l'Agriculture à travers un renforcement des connaissances et un encadrement et technique des élèves
- Promouvoir la consommation des produits locaux pour une croissance et un développement optimal de tous les enfants et adolescents en âge scolaire
- Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Assurer une composition nutritionnelle optimale de tous les repas scolaires qui relèvent des programmes d'alimentation scolaire parrainés par le gouvernement et les partenaires

3

Les zones franches agricoles faciliteront les investissements et le développement de l'activité

Zone franche agricole type

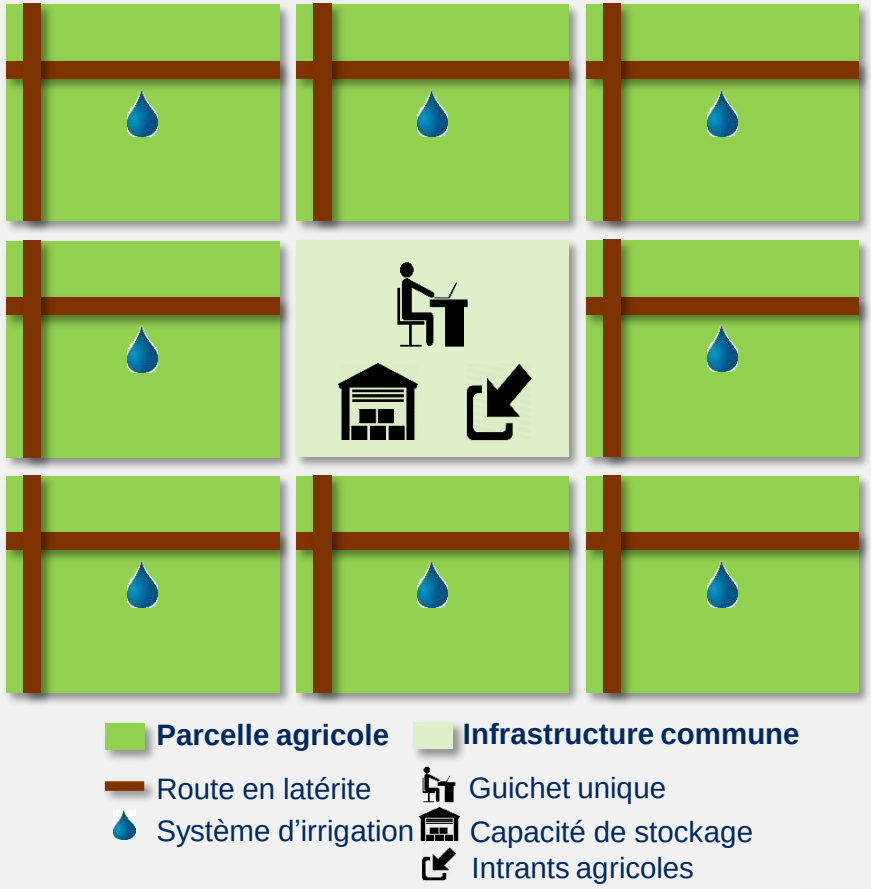

Format d'une zone franche agricole

- Taille totale de **8'000-10'000 Ha**
- Subdivision **en parcelles agricoles de 50-100 Ha chacune**
- **Parcelles préparées en amont** pour les investisseurs et coopératives : terrains défrichés, routes en latérite, approvisionnement en eau
- **Infrastructures communes mises à disposition** (pas d'investissement requis pour les investisseurs, paiement en fonction de l'usage uniquement)
  - **Guichet unique de l'Agriculture** pour toutes les démarches administratives
  - **Capacités de stockage** (à température ambiante et réfrigéré)
  - Magasin d'**intrants agricoles**

Offre « prête à l'emploi » pour les investisseurs
Capacité de démarrer immédiatement leurs opérations

3

La mise en place des zones franches agricoles doit permettre la mise en valeur de plus de 400’000 Ha dans les 7 prochaines années

Plan de développement volontariste des zones franches agricoles

- Développement prévu de **40-50 zones franches agricoles d’ici 2023** soit un total de **400’000 Ha** de surfaces agricoles
- **Mise en place des zones franches agricoles par la SOTRADER** - Investissement public requis de **2’000 US$ par Ha** pour les premières zones franches
- **Politique agressive de marketing** des zones franches agricoles au Gabon et à l’international, par exemple en Inde, Chine et Rwanda
- **Sélection des investisseurs par le Ministère** sur la base des références et de l’alignement des plans d’affaires sur la politique agricole du Gabon – engagement des investisseurs à respecter un **cahier des charges précis**, notamment en ce qui concerne l’emploi de la **main d’œuvre locale**

Rythme de développement des zones franches

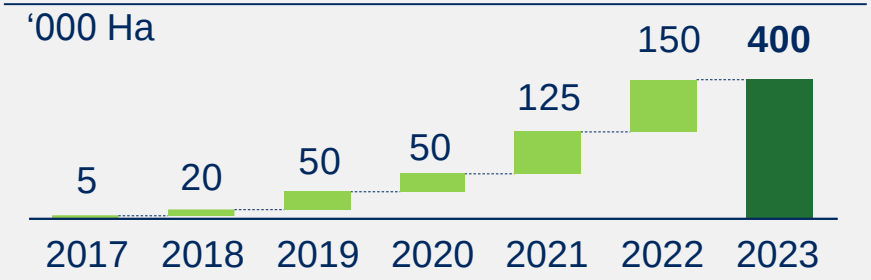

Lancement dès 2017 des 2 premières zones franches à Franceville et Mouila

25

Impact attendus, total 2023

80’000 emplois*

US$ 300m exports**

* 2 emplois par 10 Ha, ** 750 US$ d’export par Ha

3 Mise en place rapide d'un programme complet d'infrastructures en zones rurales

Programme complet d'infrastructures rurales

Routes rurales

- Construction de **4'500km** de routes rurales
- 1'500km par an à partir de 2017

Stockage

- Développement de **4 infras de stockage par province** (t° ambiante et réfrigérée) soit 36 au total
- Déploiement simultanée dans les provinces : 1 en 2017, 1 en 2018, 2 en 2019

Logistique

- Mise à disposition de **15'000 motos** aux petits exploitants pour faciliter leur déplacement
- Déploiement en 3 ans : 2017, 2018 et 2019

Education

- Construction de 60 écoles (20 écoles par an dès 2017)
- Construction de 20 universités* dédiées aux métiers de l'agriculture (3 par an dès 2017)

Santé

- Construction de centres de soins

Eau

- Mise en place de 2'000 pompes à eau dans les villages
- Déploiement en 2 ans (2017 et 2018)

Electricité

- Electrification des villages avec la construction de 2'272 km de lignes HT et BT

- **Amélioration des conditions de production** pour les petits exploitants et les investisseurs agricoles
- **Amélioration du cadre de vie** des acteurs ruraux du secteur agricole pour attirer les Gabonais à s'installer / se fixer en zone rurale

* Hébergement pour les étudiants avec la mise en place de dortoirs universitaires

Ensemble pour atteindre nos objectifs pour 2023

Surface cumulée des plantations au Gabon (milliers hectares)

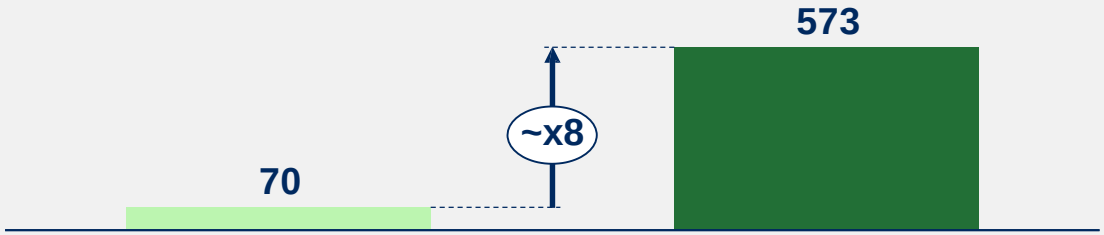

Actifs cumulés dans le secteur agricole au Gabon (nombre d'emplois*)

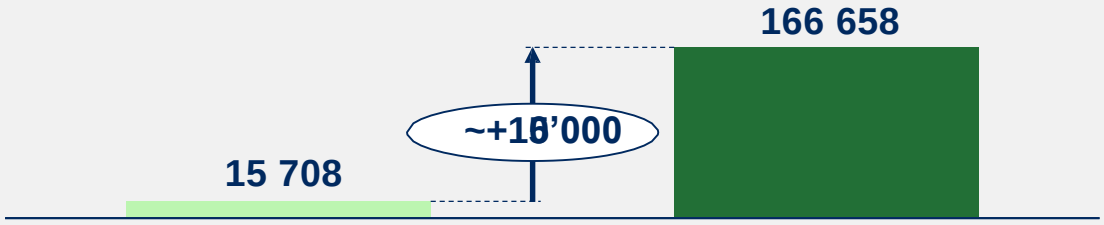

Importations alimentaires (milliards FCFA par an)

Exportations agricoles (milliards FCFA par an)

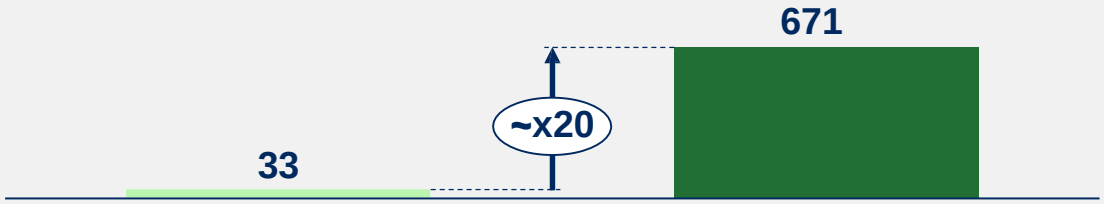

* Salariés de grands groups agricoles et membres de coopératives agricoles

Ensemble, concrétisons le retour à la terre des Gabonais

Merci pour votre attention